

À PROPOS D'OCF EST



OCF EST est un **Centre de Formation d'Apprentis** situé à Strasbourg.

Nous proposons des **formations** en **alternance** et mettons un point d'honneur à mettre en place un **suivi de qualité pour chaque étudiant.**

En optant pour OCF-EST, vous faites le choix d'intégrer une équipe bienveillante au sein d'un environnement professionnel structuré.

Nos programmes sont conçus pour **répondre aux exigences actuelles du marché de l'emploi**, garantissant ainsi une formation pertinente et adaptée.

Notre **équipe pédagogique** se distingue par son engagement à vous écouter et à rester constamment disponible pour vous accompagner. La diversité de nos formations témoigne de notre capacité à nous ajuster à toutes les demandes spécifiques.

Nos **intervenants** apportent leur **expertise**, enrichissant les référentiels de formation. Sélectionnés pour leurs qualifications académiques et leurs expériences pratiques, **nos formateurs allient bienveillance**, **sens de l'écoute**, **pédagogie innovante et empathie**, contribuant ainsi à la valeur fondamentale de l'apprentissage des savoirs être professionnels.

En parallèle, l'équipe administrative s'engage à offrir un accompagnement individualisé avant, pendant et après le parcours de chaque alternant, assurant une prise en charge complète de votre développement professionnel.

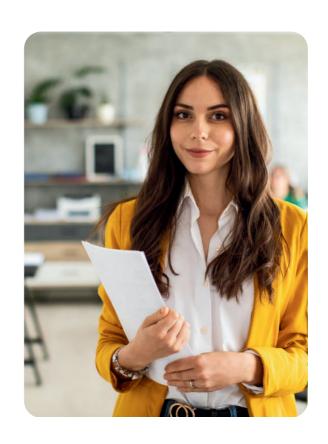
91,8%

des élèves de la formation BTS "Gestion des Petites et Moyennes Entreprises" sont satisfaits

Nos objectifs



- Former des professionnels responsables et rayonnants au sein d'un environnement exigeant.
- Offrir un soutien continu, avant, pendant et après la formation, pour accompagner pleinement les apprenants.
- Préparer les apprentis à exceller tant dans les examens que dans le développement des compétences interpersonnelles indispensables au métier, épanouissant ainsi leur parcours professionnel.





Gestion des Petites et Moyennes Entreprises : Prendre la voie entrepreneuriale en toute confiance

Vous souhaitez exercer dans le domaine administratif, commercial et comptable ?

Vous souhaitez ouvrir vous mettre à votre compte,

prendre la voie entrepreneuriale ?

Le titulaire du BTS Gestion des Petites et Moyennes Entreprises forme des professionnels en coopération directe avec le dirigeant d'une très petite, petite ou moyenne entreprise (5 à 50 salariés).

L'Assistant de Gestion est un collaborateur polyvalent qui prend en charge les tâches de gestion dans le domaine administratif, commercial et comptable.



Cette formation en alternance prépare à l'examen du BTS GPME.

Les perspectives d'emploi

La personne diplômée du BTS GPME peut exercer plusieurs types de fonction :



- Assistant(e) de direction
- Attaché(e) de direction
- Assistant(e) de gestion
- Assistant(e) commercial(e)
- Assistant (e) administratif(ve)
- Collaborateur(trice) de chef d'entreprise PME-PMI
- Secrétaire

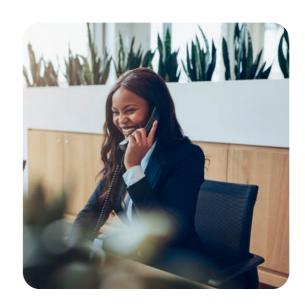
Les objectifs

Le titulaire du BTS Gestion des Petites et Moyennes Entreprises est un professionnel apte à réaliser les compétences et/ou capacités visées suivantes :

- Recherche de clientèle et contact
- Administration des ventes de la PME
- Maintien et développement de la relation avec les clients de la PME
- Recherche et choix des fournisseurs de la PME
- Suivi des opérations d'achats et d'investissement de la PME
- Suivi comptable des opérations avec les clients et les fournisseurs de la PME
- Conduite d'une veille
- Participation à la mise en place d'un travail en mode projet au sein de la PME
- Mise en œuvre d'une démarche de gestion des risques de la PME
- Participation à la gestion des risques financiers de la PME
- Participation à la gestion des risques non financiers de la PME
- Mise en place d'une démarche qualité au sein de la PME
- Gestion administrative du personnel de la PME
- Contribution à la qualité du système d'information de la PME
- Organisation des activités de la PME
- Participation au développement commercial national ou international de la PME
- Contribution à la mise en œuvre de la communication de la PME
- Participation à l'analyse de l'activité de la PME
- Participation au diagnostic financier de la PME
- Participation à l'élaboration de tableaux de bord de la PME







Vos aptitudes

Les titulaires du **BTS « Gestion de la PME »** rendent régulièrement compte à leur direction et travaillent de manière **autonome** en faisant **preuve d'initiative**. Le degré d'autonomie et de responsabilité peut être variable selon les contextes et les missions.

Ils organisent leur **travail**, contribuent à l'**organisation** des **responsables**, communiquent et collaborent avec d'autres membres du personnel de l'entreprise et avec les **partenaires externes**. L'exercice des missions de gestion de la PME nécessite un sens aigu de **l'organisation**, de la **curiosité**, de la **rigueur**, une capacité d'adaptation aux changements de l'environnement. Ces compétences seront également nécessaires pour **accompagner les réorganisations** potentielles.

Compte tenu de leur position d'interface interne et externe, les titulaires du diplôme doivent développer une **forte dimension relationnelle** en adaptant leur communication et leur registre de langage aux **différentes parties prenantes** et dans le respect de la **confidentialité**. Pour répondre aux nombreuses sollicitations internes et externes à l'entreprise, les titulaires du diplôme font preuve d'une grande **disponibilité**, d'un esprit **d'analyse** et de **synthèse**.

Les titulaires du diplôme sont en capacité de prendre en compte les priorités, la complexité des situations, les aléas quotidiens et de faire face aux imprévus. Ils agissent favorablement sur le climat relationnel en cherchant à réduire les tensions, à prévenir et à participer au dépassement des conflits ainsi qu'à accompagner les changements. Ils savent mettre en place, voire proposer des méthodes de travail adaptées au contexte en prenant en compte l'organisation dans sa globalité, en conduisant des dossiers requérant de la polyvalence.

En relation avec les partenaires internes et externes de l'entreprise, les titulaires du diplôme peuvent avoir un rôle de **représentation** de leur **responsable**, et doivent donc répondre à une **forte exigence** en termes de comportement afin de **s'adapter** au **contexte** et aux différents interlocuteurs.

Aux compétences précédemment citées, s'ajoute la **maîtrise écrite** et **orale** de la langue française. Cette maîtrise est rendue indispensable à la fois pour faciliter la communication écrite et orale, mais également pour **véhiculer** une **image positive** et **cohérente** de l'entreprise vis-à-vis de ses partenaires.

La **pérennité** et le **développement** des **PME** peuvent passer par des relations avec des **clients étrangers** et la conquête de nouveaux **marchés** à **l'international**. Ces entreprises sont également susceptibles de s'approvisionner sur ces marchés. Les titulaires du diplôme doivent donc être en mesure d'**assurer une communication écrite et orale de qualité** avec des partenaires étrangers. Les activités professionnelles peuvent nécessiter l'utilisation d'une **langue vivante étrangère**.

Quelques détails sur la formation

Le BTS "Gestion des Petites et Moyennes Entreprises"

- Domaine administratif,commercial etcomptable
- Niveau requis :Niveau 4 (Baccalauréat)
- Durée de la formation : 2 ans
- Niveau BAC +2
- Formation mixte,

 Alternance ou en Initial
- Véritable atout sur le marché de l'emploi

Le BTS "Gestion des Petites et Moyennes Entreprises" est conçu pour tout public désirant se professionnaliser dans le domaine administratif, commercial et comptable.

Cette formation en **2 ans** s'adresse aux **demandeurs d'emploi**, aux **salarié(e)s**, et aux **étudiant(e)s** en quête d'une opportunité enrichissante. Aucun prérequis n'est demandé pour cette formation.

Cette formation mixte offre plusieurs rythmes, alternance et initial. Cependant, il est essentiel de souligner que l'expérience acquise sur le terrain demeure l'apprentissage le plus efficace. Le délai d'accès à la formation varie de une semaine à deux mois après l'admission.

En l'espace de 2 ans, cette **formation** vous propulsera au **niveau BAC+2**, vous offrant ainsi une expertise.

Pendant les **24 mois de formation**, vous assisterez à un total de **1256 à 1271 heures** de **cours** théoriques, complétées par un minimum de **14 semaines** en **milieu professionnel**, pour une expérience concrète et valorisante.

Cette approche allie **théorie et pratique** afin de vous préparer dans les **meilleures conditions** et vous permettre de **valoriser** au mieux votre profil sur le **marché** de **l'emploi**.

Le processus d'inscription

- Dossier de candidature
- **Test de niveau :** permet de vérifier la qualité de l'expression écrite, le niveau deconnaissances et les capacités d'analyse.
- **Entretien de motivation :** permet de vérifier la cohérence entre les expériences, le projet professionnel et le choix de cette formation.

Le tarif de la formation

FINANCEMENT PERSONNEL

Les frais de scolarité s'élèvent à 13 000€ + 500€ de frais d'inscription



ALTERNANCE

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par l'OPCO de l'employeur



Le programme de formation

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Culture générale et expression

Langue vivante étrangère 1

Culture économique, juridique et managériale

Gérer la relation avec les clients et fournisseurs de la PME

Participer à la gestion des risques de PME

Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME

Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Langue vivante étrangère 2

La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Les dispenses

Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme national de niveau III ou supérieur seront, à leur demande, dispensés de subir l'unité U1 « culture générale et expression » et U2 « langue vivante étrangère 1 » du BTS « Gestion de la PME ».

Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'une licence ayant validé une ou des unités d'enseignement d'économie-droit-management au cours de leur formation seront, à leur demande, dispensés de subir l'unité U3 « culture économique, juridique et managériale» définie par le présent arrêté (cf référentiel « BTS GPME en date du 19/02/2018).

Le stage en milieu professionnel

Le candidat au **Brevet de Technicien Supérieur « Gestion des Petites et Moyennes Entreprises »** doit accomplir un **stage** à temps plein d'une durée globale de **quatorze semaines** dans un ou plusieurs établissements du secteur afin de compléter sa formation par l'expérience des **pratiques professionnelles** correspondant aux compétences décrites dans le **référentiel**, notamment en **transaction** et **gestion**.

Le stage permet également **d'acquérir** des **compétences** et **aptitudes professionnelles** et de développer le **sens** des **responsabilités** par l'adaptation aux réalités et aux exigences de l'emploi. Le stage doit placer les étudiants en situation d'exercer les activités décrites dans le référentiel de certification du domaine professionnel. Le choix de l'entreprise ou de l'organisation d'accueil doit satisfaire à cette exigence.

Le **stage** est **obligatoire**. Sa durée est de **quatorze** semaines, réparties sur l'ensemble de la formation. Il se déroule pendant la **période scolaire**. **Deux semaines** peuvent être consacrées à l'unité d'initiative locale. En cas d'empêchement résultant de maladie ou de force majeure dûment constatée, une dérogation doit être sollicitée auprès des services académiques compétents. Le jury est informé de cette dérogation.

Pendant le stage en milieu professionnel, l'étudiant a obligatoirement le statut d'étudiant stagiaire et non de salarié et reste sous la responsabilité des autorités académiques dont il relève (ou, le cas échéant, des services du conseiller culturel près l'ambassade de France du pays d'accueil, en cas de stage à l'étranger, à moins que la réglementation du pays d'accueil n'en dispose autrement).

La **durée** des périodes de **stages** de première année est de **six** à **huit semaines**, organisées par périodes d'une ou plusieurs semaines, consécutives ou non. Une période de six semaines consécutives minimum est placée en première année de scolarité, de préférence en fin de second semestre. Les autres périodes de stages sont fixées sur l'initiative de l'établissement de formation sur l'ensemble de la formation.

Les périodes de stages sont organisées en partenariat avec les milieux professionnels. Chaque période de stage fait l'objet d'une convention établie conformément aux dispositions du décret n 2006-1093 du 29 août 2006, modifié par le décret n°2010-956 du 25 août 2010, pris en application de l'article 9 de la loi n°2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, entre l'établissement de formation et l'entreprise ou l'organisation d'accueil. Cette convention est établie conformément à la réglementation en vigueur. Les missions principales confiées au stagiaire sont identifiées dans une lettre de mission préalable au stage. À la fin de chaque période de stage, les responsables de l'organisation d'accueil remettent au stagiaire le certificat de stage attestant la présence de l'étudiant.

La **recherche** des établissements **d'accueil** et la **négociation** du contenu du stage sont **effectuées conjointement** par **l'étudiant** et **l'équipe pédagogique** de l'établissement de formation. L'équipe pédagogique est responsable dans son ensemble de l'organisation des périodes de stages, de leur suivi et de leur exploitation pédagogique au cours de la formation. Les professeurs assurant les enseignements du domaine professionnel organisent des réunions associant les stagiaires et les professionnels des organisations d'accueil afin de **coordonner** leur **action** et de **réaliser** les mises au point et le **suivi** nécessaires.

La condition de passage en 2ème année

Le conseil de classe se réunit à l'issue de chaque trimestre pour évaluer les résultats des étudiants cas par cas. Il décide en fonction de la moyenne annuelle et des aptitudes de l'étudiant en cours d'année du passage de la première année à la deuxième année du cycle préparatoire. Il a également la latitude d'affecter la note zéro à toute absence à une épreuve de contrôle continu ou d'examen trimestriel.

En cas d'échec, les étudiants ayant épuisé leurs droits à l'inscription en deuxième année du cycle préparatoire et n'étant pas titulaires du Diplôme d'Etudes Universitaire du Premier Cycle (DEUPC) sont autorisés à s'inscrire en deuxième année du premier cycle d'une maîtrise scientifique ou technique dans un établissement scientifique ou technique relevant de la même université que leur établissement d'origine ou, à défaut, dans une autre université.

Conditions d'obtention du diplôme d'études universitaires du premier cycle :

- 1. Le diplôme d'études universitaires du premier cycle est délivré à tout étudiant ayant obtenu en deuxième année une moyenne annuelle égale ou supérieure à dix (10) sur vingt (20).
- 2. Le diplôme d'études universitaires du premier cycle porte mention de la filière.
- 3. Les titulaires du diplôme d'études universitaires du premier cycle peuvent s'inscrire en première année du deuxième cycle d'une maîtrise scientifique ou technique

La validation du diplôme

Les **examens** du BTS GPME ont lieu à la fin de la **deuxième** année, entre le mois de **mai** et le mois de **juillet**. Tout au long de la formation, vous serez amené à être évalué sous plusieurs formes d'examen : **écrites, orales, et pratiques.**

En fonction du parcours du candidat, celui-ci peut bénéficier de dispense(s) d'épreuves. (Pour plus de renseignements merci de vous rapprocher de nos conseillers en formation).

Les équivalences et passerelles

Inexistantes pour cette formation

La poursuite d'études

Le titulaire du BTS GPME peut continuer à développer ses compétences en suivants ces formations :

- Licence professionnelle
- Licence générale
- Bachelor



Les moyens pédagogiques et techniques

Pour le face à face pédagogique : Les **salles de formations** sont adaptées au programme et sont équipés du **matériel** suivant : Rétroprojecteur, Ordinateurs portables, Paperboard, Connexion wifi Tableau, Tables et Chaises, Cahier de liaison, Supports théoriques papier et numérique, etc.



Le lieu de la formation

OCF EST STRASBOURG | 9 Rue Paul Eluard 67200 STRASBOURG

L'accès du public en situation d'handicap

Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite. A ce jour, cette formation n'a pas d'adaptations spécifiques aux personnes en situation de handicap. Une place de PMR est réservée. Si vous avez un handicap, veuillez nous le signalez à : **Yassine BOUTABA** (référent handicap – y.boutaba@ocf-est.fr)

Indicateurs de 2023/2025

- 1. Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels : non connu car formation non délivrée à ce jour
- 2. Le taux de poursuite d'études : non connu car formation non délivrée à ce jour
- 3. Le taux d'interruption en cours de formation : non connu car formation non délivrée à ce jour
- 4. Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées : non connu car formation non délivrée à ce jour
- 5. La valeur ajoutée de l'établissement (taux d'insertion à 6 mois le taux d'insertion attendu à 6 mois : non connu car formation non délivrée à ce jour
- 6. Le taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus : non connu car formation non délivrée à ce jour
- 7. Le taux d'insertion attendu à 6 mois : formation non délivrée à ce jour

Références du diplôme

Autorité responsable de la Certification : Le ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Le BTS "Gestion des Petites et Moyennes Entreprises" est un diplôme d'Etat, organisé en centre d'examen par l'Education Nationale, sous la forme d'épreuves écrites et orales. I Code RNCP : 32360 I Formacode : 35007 / niveau 5 n°32360, Code diplôme France Compétences n°32031409 I UAI : 0673193G. Cette formation de deux ans est accessible juste après le bac et permet d'obtenir 120 crédits ECTS. Ce cursus bac+2 reconnu par l'état délivre un diplôme de niveau 5, et peut être suivi en initial ou en alternance dans une école de commerce et de management, ou dans un lycée public ou privé. Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2027

